

crire, la presse ouvrière ne permet pas aux ouvriers d'avancer. Ces derniers, PRIVÉS d'une vue globale de la situation, vivant en vase clos et ne devant pas se préoccuper surtout de ce qui se passe en dehors de leur domaine propre, sans information, sans directives, SANS PERSPECTIVES, n'ont plus dès lors aucune possibilité de discuter et de faire discuter leurs camarades de travail des problèmes des revendications, du programme, de la stratégie et de la tactique des luttes. De là viennent ces assemblées syndicales mornes et désertées où ne prennent la parole que les militants les plus élevés dans la hiérarchie syndicale ou politique. La démocratie, dans ces conditions, n'est plus qu'une caricature. La conduite bureaucratique des luttes est aussi un instrument de démoralisation ouvrière.

Dans notre dernier numéro, nous disions que les grèves tournantes étaient controversées dans la classe ouvrière même. Les militants ne doivent les considérer que comme un MOYEN de la lutte de classes et non comme un aboutissement, sinon c'est l'impasse. Elles sont un instrument d'agitation à ne pas négliger bien sûr. Elles ne doivent pas être UNE FIN EN SOI. Sinon, elles se heurtent vite à un mur surtout lorsqu'elles équivalent à bloquer la production (cas de la R.A.T.P. également). AUCUNE ILLUSION ne doit être répandue de la part des dirigeants syndicaux. SANS PERSPECTIVE POLITIQUE, elles ne sont qu'un moyen de pression sur les patrons. Elles ne peuvent dans ce cas qu'avoir des objectifs limités, ceux mêmes que les patrons fixent à leurs concessions ultimes (3, 4, 5 %).

A la R.A.T.P. on a dit aux ouvriers que les grèves surprises empêchent le gouvernement d'utiliser la réquisition. C'est resté VRAI tant que le mouvement de grève à la R.A.T.P. se trouvait INCLUS dans un mouvement D'ENSEMBLE de la classe ouvrière. La réserve du gouvernement résultait aussi des actions de la S.N.C.F. et de la métallurgie. Il a commencé à FRAPPER dès qu'il a estimé que le mouvement gréviste est entré dans une période de reflux. Le peu de réaction lors de la réquisition du personnel a été le produit de la timidité et de l'action légaliste des syndicats lors des premières suspensions de 89 ouvriers de la R.A.T.P. A ce moment, le climat chez les ouvriers poussait à une REPLIQUE IMMEDIATE ET LARGE de tout le personnel, pour « marquer le coup ».

En tergiversant, en se contentant de dénoncer la nouvelle violation du droit de grève, les syndicats se sont trouvés à contre-courant de la poussée vers l'action. C'est en réalité le manque de PERSPECTIVE politique des militants qui a fait défaut face à une action qui dès lors affrontait le gouvernement.

C'est la grande responsabilité des partis ouvriers de l'avoir esquivé, beaucoup plus que des syndicats dépassés par l'ampleur de l'enjeu. Vers la fin juin, la C.G.T. à la R.A.T.P., annonce qu'elle est prête à prendre toute décision d'action qui aura l'accord de tous les travailleurs mais elle le déclare après avoir fait un exposé détaillé de la capitulation de tous les autres syndicats (il y en a une vingtaine à la R.A.T.P.) à l'exclusion du seul syndicat général F.O. des personnels d'exécution. On comprend que le personnel ne soit pas très chaud.

A la S.N.C.F. aussi, la période d'agitation se termine. Les cheminots ont obtenu certains reculs momentanés de la direction de la S.N.C.F. dans l'aménagement de certains horaires de travail entraînant suppression de postes. Mais sur l'essentiel, l'application de la nouvelle grille de salaire qui augmente le nombre d'échelles et élargit l'EVENTAIL HIERARCHIQUE, c'est la direction S.N.C.F. qui conserve

l'initiative. Là aussi le terrain de la bataille s'est déplacé vers la lutte contre les sanctions, comme à la R.A.T.P. et en partie la métallurgie. Le désarroi des dirigeants syndicaux apparaît évident ; escamotant LEURS RESPONSABILITES, ils rejettent sur les ouvriers le soin de répondre aux patrons. Si CHAUVE, un des secrétaires de la fédération des cheminots C.G.T., écrit : « ... Les cheminots, forts de l'expérience qu'ils viennent de vivre, SAURONT trouver les formes et les moyens d'actions qu'il convient pour engager à nouveau la lutte et obtenir satisfaction à leurs légitimes revendications », il ne fait QUE TRADUIRE LES INSTRUCTIONS du Bureau confédéral C.G.T. qui dans l'éditorial du PEUPLE du 15 juin 60 s'exprime en ces termes : « En tout cas (sic) le mouvement est en cours et les TRAVAILLEURS continueront à chercher et sauront trouver les moyens de poursuivre leur action et d'accroître leur pression. Faisant échec aux tentatives d'intimidation et ripostant aux menaces de sanction, ILS lieront la défense des droits syndicaux à celle de leurs revendications. Déjouant les manœuvres et dégageant ensemble démocratiquement les perspectives et les buts de leur action, ILS resserreront leur union et développeront d'innombrables initiatives communes dont la conjonction aura la puissance nécessaire pour contraindre le patronat et le gouvernement à céder ».

Bref, une certaine stabilisation va régner pendant les quelques semaines qui viennent, due aux congés payés, à une certaine déception des ouvriers et surtout à la politique temporisatrice des organisations ouvrières face à de Gaulle empêtré dans ses difficultés avec la révolution algérienne. Les raisons profondes de mécontentement ouvrier subsistent. Elles ressurgiront face à un régime qui récompense surtout ses valets de l'armée, de la police, de l'Etat, de la hiérarchie élevée technocratique des secteurs semi-public et privé au détriment des larges masses. Le bas niveau de vie en France, un des plus faibles des pays de la « communauté » européenne, l'entretiendra. Mais des initiatives ouvrières anti-régime, dures, s'imposent. Sur un autre terrain, l'U.N.E.F. vient de montrer que son initiative extra-légale (accord avec l'U.G.E.M.A.) avait contribué à une radicalisation politique des étudiants, ce qui lui a permis de renforcer son autorité. L'élévation du tonus de la classe ouvrière est au prix d'initiatives de ce type, brisant avec le carcan de l'habitude, de l'encroûtement revendicatif. Les luttes, dures, où s'étalera la colère ouvrière permettront d'infliger au régime des défaites partielles peut-être localisées mais en liaison politique étroite et constante avec les perspectives de la classe ouvrière permettant à celle-ci d'acquiescer une conscience à la hauteur des tâches à accomplir. C'est cet éclairage, ces perspectives qui manquent au mouvement ouvrier qui établissent les responsabilités de la direction ouvrière.

## « LA VERITE DES TRAVAILLEURS »

### PERMANENCE

64, rue de Richelieu  
PARIS (2<sup>e</sup>)

RIC. 03-52 et la suite

Métro : Bourse

Semaine, de 17 h. à 19 h.  
le samedi, tout l'après-midi.